

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ÉCOLE 1er TRIMESTRE**

Date : jeudi 17 mars 2022



Ecole Maternelle
Fargues Saint Hilaire
RNI : 0332673b

Circonscription : Bègles-Floirac

Présents :

Présidente - directrice d'école : Mme Pereira

Equipe enseignante :	Mme Henoux Mme Pereira Mme Moussu Mme Cazamajour
Le maire ou son représentant :	M Vicier
DDEN :	
Représentants des parents d'élèves :	Mme Philippot Mme Verdon Mme Mallet
Invités (personnel municipal,...) :	Périscolaire : Benjamin Caussade et Léa Darnis ATSEM : Christine Csamassima, Emmanuella Da Rocha, Elodie Cymbor, Sandrine Bertrand

Début du conseil d'école : Mardi 21 octobre 2021 à 18h

Secrétaire de séance : Mme Pereira

Fin du conseil d'école : jeudi 17 mars à 19h30

Fonctionnement de l'école maternelle

Équipe pédagogique et effectifs des élèves à la rentrée 2022

PS :34

MS:40

GS :37

Total : 111

Moyenne:22,2 élèves sur 5 classes / 27,75 élèves sur 4 classes

Les inscriptions débutent et vont permettre de préciser ces chiffres.

Les parents doivent dans un premier temps se rendre à la mairie avec un justificatif de domicile et le livret de famille, puis prendre rendez-vous avec la directrice pour l'admission. Il faudra présenter le carnet de santé (vaccins à jour) et un certificat de radiation si l'enfant a fréquenté une autre école précédemment.

Si le protocole sanitaire le permet, nous organiserons un accueil des nouveaux élèves au mois de juin.

Protocole sanitaire

Nous sommes passés au niveau 1 depuis le 14 mars. De plus, le masque n'est plus obligatoire en intérieur. La limitation du brassage n'est plus obligatoire : les élèves peuvent donc de nouveau être tous mélangés pendant la récréation, et ont accès à tous les jeux. En cas d'absence d'une enseignante non remplacée, les élèves présents sont répartis dans les autres classes. Les sports de contact sont autorisés.

Si votre enfant est cas contact, il pourra continuer à venir à l'école et devra réaliser un test à J+2. L'attestation n'est plus nécessaire.

Rappel : Un enfant malade ne doit pas venir à l'école. Il doit être vu par un médecin qui décidera s'il est nécessaire de réaliser un test, et si votre enfant doit rester à la maison. Il y a beaucoup de cas de grippe ou d'état grippal en ce moment sur l'école.

La mise en place des horaires échelonnés n'est possible que dans le cadre du protocole sanitaire. Or, il y a une forte demande de tous les partenaires de maintenir ces horaires car ils permettent une fluidité au niveau des arrivées et des départs des enfants, et améliorent la sécurité aux abords de l'école. M Vicier va se renseigner pour essayer de pérenniser ce fonctionnement. Les parents ne pourront pas rentrer pour accompagner leurs enfants, même au niveau 1, car c'est dans le cadre de vigipirate et suite à un arrêté municipal que l'accès est prohibé. Une tolérance est permise en début d'année scolaire pour la rentrée et les élèves de petite section.

Périscolaire

Avec l'allègement du protocole, les événements vont pouvoir reprendre : vernissage, soirées, etc. ; les parents vont de nouveau pouvoir rentrer.

Les effectifs reviennent à la normale.

Le bus est à l'heure tout le temps. Cela est peut-être dû au contournement de Fargues Saint Hilaire.

Certains parents demandent d'ouvrir le péri à 7h le matin au lieu de 7h15. Le périscolaire a déjà une amplitude très large de 7h15 jusqu'à 19h. Il est important que les enfants n'aient pas des journées trop longues.

Les animateurs sont présents de 7h à 7h15 bénévolement pour préparer le périscolaire du matin. Cela ne sert à rien de sonner avant 7h15 : ils ne sont pas habilités à accueillir les enfants avant cet horaire.

Le chemin d'accès au domaine de la Frayse est en très mauvais état. Le collège ouvrant dans un an, l'accès sera certainement refait à ce moment-là. C'est la CDC qui finance ces travaux.

Les parents et les enseignantes sont très satisfaits du travail de l'équipe du périscolaire.

Restauration scolaire

Une réunion est prévue la semaine prochaine entre les parents élus et la mairie pour discuter de la cantine et du périscolaire.

Beaucoup d'enfants se plaignent du bruit à la cantine.

Il y a un premier service à 11h30, et un second à 12h30.

Les petits sont couchés à 13h15. A cette époque de l'année, c'est moins gênant qu'en début d'année scolaire.

Les ATSEM de la classe du bas étant à mi-temps, et la mairie ne remplaçant les ATSEM que pour une absence supérieure à trois jours, celles-ci ne sont jamais remplacées, or, il est arrivé qu'il n'y ait pas d'ATSEM dans la classe du bas pendant plus d'une semaine. Nous demandons que la règle du remplacement soit revue pour cette classe.

Sécurité des écoles -Registre Santé sécurité au travail

Pas de fiche.

Le parking handicapé doit rester libre. Un enfant de l'école est véhiculé par une personne qui ne peut jamais se garer à cette place alors qu'elle a le droit.

La mairie va faire passer un rappel dans les cahiers et demander à la gendarmerie de passer devant l'école.

Projets

Projet d'école : actions prévues à ce jour pour l'année 2021 2022

Une journée déguisée aura lieu à l'école jeudi 24 mars. Il faudra que les parents pensent à bien couvrir les enfants sous les déguisements. Un goûter sera offert par l'APE. Nous les remercions.

Deux sorties sont à ce jour prévues. Leur réalisation dépendra bien évidemment du protocole sanitaire et des moyens alloués par la municipalité (subvention et budget bus).

Mardi 3 mai : sortie à la journée au zoo de Pessac. Les parents devront fournir un pique-nique.

Les classes visiteront le zoo suivant une thématique choisie par l'enseignante :

-Classes de Valérie et Caroline : Bébé deviendra grand

-Classes de Véronique et Céline : Que vous avez de grandes dents

-Classe de Gaëlle : petits explorateurs en Afrique

Coût : 1212,50€ + bus 906,02€

Jeudi 2 juin : sortie à la journée festival Echappées Belles Blanquefort. Les parents devront fournir un pique-nique.

Les enfants assisteront à plusieurs spectacles en plein air adaptés à leur tranche d'âge, ils pourront participer à des intermèdes ludiques et à des rencontres avec des artistes.

Le parc sera clos et réservé aux écoles présentes sur le site.

Coût : 1200€ + bus 795€

Une participation financière sera demandée aux familles pour ces sorties.

Fête de l'école :

Les enseignantes sont d'accord pour organiser un spectacle de fin d'année dans le cadre d'une fête de l'école. Lors du dernier conseil, certains parents s'étaient portés volontaires pour organiser cette fête. Si vous êtes toujours partants, il faudrait caler une réunion pour échanger et commencer la préparation.

Travaux et équipement

Point sur les travaux réalisés :

– Gazon synthétique jeu du filet : installé pendant les vacances de la Toussaint

C'est beaucoup plus propre. Par contre régulièrement les enfants soulèvent le gazon dans les coins.

Il y a également les trous des arbres qui sont gratouillés et à reboucher. Un trou au niveau de l'arbre du milieu est particulièrement dangereux car un enfant peut s'y coincer le pied. Cela a été demandé au service technique mais pour l'instant rien n'a été fait.

Point sur les travaux à réaliser

– Brise vue devant l'école : budget 2023 ou trouver une solution moins chère en attendant la nouvelle école.

– Avant toit devant bureau

– les climatisations (Algeco classe et Algeco dortoirs) sont-elles nettoyées ? Déjà demandé au dernier conseil : cela a été vérifié.

– le chauffage de l'ALGECCO n'est pas suffisant lorsque les températures sont très froides. Pour avoir une température correcte, il faut garder les volets fermés une partie de la journée. Il faudrait prévoir pour l'hiver prochain, un chauffage complémentaire en cas de températures négatives.

– Fermer le dortoir pour que la première classe puisse être utilisée même pendant la sieste.

Fait à Fargues Saint Hilaire le 24/03/2022

La Directrice, présidente du Conseil d'école, Gaëlle Pereira

Date du prochain Conseil d'école :

Jeudi 30 juin 2021 à 18h